



NEWSLETTER ANCESU

ARM : dispositif transitoire de formation et formation au tutorat

A - Dispositif transitoire de formation :

Depuis plusieurs mois, **un groupe de travail multi professionnel** comprenant l'AFARM, l'UNARM, SuDF, la SFMU, les CFARM et l'ANCESU s'est constitué pour défendre les intérêts des ARM et pour relever plusieurs défis dont la réponse au besoin de formation d'un grand nombre d'ARM suite à l'annonce de la généralisation des S@S sur tout le territoire. Il nous fallait alors imaginer un processus permettant la formation d'un grand nombre de nouveaux ARM en peu de temps.

Un texte modifiant celui de 2019 va sortir dans quelques semaines proposant une formation socle de base sur **6 semaines** coordonnées par les CFARM : **obligatoire et nationale**. Cette formation inclura et validera **les modules 1a** (35h) **et 1b** (158h) du référentiel national de formation initiale des ARM. Dix-sept heures de communication seront ajoutées.

Ces 6 semaines de formation seront réalisées dans la mesure du possible par et dans les CFARM **avec l'appui des CESU locaux** en fonction des possibilités d'organisation des CFARM.

Un communiqué émanant du groupe de travail SFMU-SUDF-UNARM-AFARM-CFARM-ANCESU concernant les ARM, leur statut et leur formation est disponible en ligne : <https://ancesu.fr/wp-content/uploads/2023/03/Mars-23-Communication-GT-ARM-aux-SAMU.pdf>

B - Formation au tutorat

Comme pour toute formation initiale en santé, la formation des ARM nécessite la mise en place d'un **tutorat** pour l'encadrement lors des stages. En réponse au souhait de formation à l'encadrement des stagiaires émanant des ARM en poste, l'ANCESU vous propose un **déroulé pédagogique** pour mettre en place une formation, à deux niveaux, au tutorat ARM (niveau 1 : ARM de proximité et niveau 2 : ARM référent).

Nous espérons que la lecture de ces déroulés facilitera la mise en place de ces formations. Cette formation favorisera l'intégration des futurs ARM, nous vous remercions de nous faire remonter toutes difficultés ou remarques pour améliorer ce travail.

Le déroulé pédagogique est disponible en ligne : [https://ancesu.fr/wp-content/uploads/2023/03/Deroule-Peda Tutorat ARM vdef 20230326.pdf](https://ancesu.fr/wp-content/uploads/2023/03/Deroule-Peda_Tutorat_ARM_vdef_20230326.pdf)

AFGSU2 et VAE

De nombreux CESU s'interrogent sur l'attestation à délivrer à un participant **non-professionnel de santé** ayant validé une FGSU 2 suivie dans le cadre d'un parcours de VAE.

En accord avec la DGOS, vous pouvez lui délivrer une attestation « de réussite » qui lui permettra de se présenter au jury de VAE.

Cette attestation de réussite ne se substitue pas à une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2). L'AFGSU 2 au format réglementaire lui sera remise à sa demande dans un délai maximum de 4 ans **à compter de la date de la formation**, sur justification de l'obtention de son diplôme de professionnel de santé

Un modèle d'attestation « de réussite » type est disponible en ligne :

<https://ancesu.fr/wp-content/uploads/2023/03/Modele-attestation-reussite.docx>

Cursus enseignant de CESU

L'ANCESU a été questionné à de nombreuses reprises concernant certaines équivalences dans le cursus d'enseignant de CESU

Les équivalences aux séminaires du cursus d'enseignant CESU sont :

A - UE 2.1 : Les principes de pédagogie générale

Equivalence : DU de pédagogie

B - UE 2.2 : Les situations sanitaires exceptionnelles

Equivalence : formation de formateur AFGSU SSE

C - Les autres séminaires de l'UE 2.2 n'ont pas d'équivalence :

- Les apprentissages moteurs (pédagogie du geste)
- La dynamique de groupe
- Les méthodes d'évaluation

Des rencontres à venir

1 – 30^{ème} colloque national des CESU à Rennes les 8-9-10 novembre 2023

C'est parti pour les inscriptions de notre rencontre de l'automne : le pré-programme et les inscriptions sont disponibles en ligne : <https://rencontres-ancesu.fr/>

Les **appels à communications** et au concours du chercheur d'or seront bientôt diffusés

2 – Webinaire d'actualités des CESU de mars 2023

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à notre webinaire du 13 mars, il est en ligne et disponible gratuitement ici : <https://rencontres-ancesu.fr/webinaire-2023/>

3 – Un partenaire : la SFMC – Une journée de formation le 6 avril 2023

Une journée liée aux risques liés aux mouvement de foule est organisée par la SFMC le jeudi 6 avril à l'école du Val de Grâce. Renseignements et inscriptions ici : <https://www.sfmc.eu/>

Toute l'équipe de l'ANCESU est à votre disposition : n'hésitez pas à nous joindre à secretariatancesu@gmail.com